

Au deuxième trimestre 2021, l'emploi salarié augmente de 1,1 % et dépasse légèrement son niveau d'avant-crise

EMPLOI SALARIÉ - DEUXIÈME TRIMESTRE 2021

Informations Rapides · 8 septembre 2021 · n° 231

Avertissement :

Dans cette publication, le concept d'emploi se réfère aux critères du Bureau international du travail (BIT). Sont comprises dans l'emploi à la fois les personnes ayant travaillé au moins une heure rémunérée pendant une période donnée, mais également les personnes en emploi n'ayant pas travaillé pour certaines raisons (en particulier celles en chômage partiel et en arrêt maladie).

Au deuxième trimestre 2021, l'emploi salarié augmente dans le secteur privé (+265 100) et dans le secteur public (+24 300)

Entre fin mars et fin juin 2021, l'emploi salarié augmente de 1,1 % (+289 400 emplois) après +0,6 % (+148 500) au trimestre précédent. Cette hausse provient essentiellement de l'emploi salarié privé qui augmente de nouveau fortement : +1,4 % (+265 100) après +0,8 % (+149 800 emplois). De son côté, l'emploi public croît de 0,4 % (+24 300 emplois) après une quasi-stabilité au premier trimestre (-1 300). L'emploi salarié dépasse son niveau d'avant-crise (fin 2019) de 0,4 % dans le privé (+85 800 emplois) et de 1,0 % dans le public (+59 600). Au total, l'emploi salarié se situe fin juin 2021 0,6 % au-dessus de son niveau de fin 2019 (+145 400).

Évolution de l'emploi salarié



Champ : France (hors Mayotte)

Sources : Insee, Estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee

L'emploi intérimaire continue de se redresser mais demeure en dessous de son niveau d'avant-crise

Dans cette publication, les intérimaires sont comptabilisés au sein du secteur tertiaire marchand, quelle que soit l'activité de l'entreprise où ils effectuent leur mission (industrie, construction, tertiaire). Dans chacun de ces secteurs, une large part de l'ajustement de court terme à la crise est d'abord passée par une chute du recours à l'intérim au premier trimestre 2020 (-40,3 % soit -318 000 emplois). Puis l'intérim a nettement rebondi : +22,1 %, +23,6 % et +5,2 % aux deuxième, troisième et quatrième trimestres 2020 (soit un total de +276 100 emplois). Au premier semestre 2021, l'emploi intérimaire augmente de nouveau mais à un rythme plus modéré : +0,2 % (+1 200) au premier trimestre et +2,4 % (+17 900) au deuxième trimestre. Ce dynamisme sur cinq trimestres consécutifs ne compense cependant pas la totalité de la chute inédite du premier trimestre 2020 : mi-2021 l'emploi intérimaire demeure inférieur de 2,9 % (-22 700) à son niveau d'avant-crise (fin 2019).

L'emploi salarié hors intérim augmente dans tous les secteurs d'activité et dépasse son niveau d'avant-crise dans tous les secteurs d'activité sauf l'industrie

L'emploi industriel (hors intérim) est de nouveau quasiment stable au deuxième trimestre 2021 : +0,1 % (soit +2 900 emplois) après +0,2 % au trimestre précédent (soit +5 900 emplois). Dans ce secteur, l'emploi est inférieur de 1,5 % à son niveau d'avant-crise (soit -48 600 par rapport à fin 2019).

Dans le tertiaire marchand hors intérim, l'emploi salarié augmente fortement au deuxième trimestre 2021 : +2,0 % (+234 700 emplois) après une hausse de 0,7 % au trimestre précédent (+85 000). En particulier, il bondit dans l'hébergement-restauration (+11,7 % soit +118 300), et augmente nettement dans le commerce (+1,4 %), l'information-communication (+1,8 %), les services aux entreprises (+1,3 %) et les services aux ménages (+2,2 %). Au total, mi-2021 l'emploi dans le tertiaire marchand hors intérim dépasse son niveau de fin 2019 de 0,3 % (+32 200).

Dans la construction, l'emploi salarié hors intérim ralentit nettement : +0,2 % après +2,1 % au trimestre précédent (soit +3 100 après +30 600). Il demeure amplement au-dessus de son niveau d'avant-crise : +4,5 % par rapport à fin 2019 (+64 600).

L'emploi dans le tertiaire non marchand augmente de nouveau

L'emploi salarié dans le tertiaire principalement non marchand augmente de 0,4 % (+28 700), un rythme comparable à celui des deux trimestres précédents. L'emploi y dépasse largement son niveau mesuré un an auparavant, qui avait été affecté par le premier confinement, et excède aussi son niveau d'avant-crise (+1,4 % par rapport à fin 2019, soit +115 900), principalement dans le secteur de la santé (+4,0 % soit +63 700 emplois). L'emploi public, qui représente la majorité de ce secteur, augmente de 0,4 % sur le trimestre après une stabilité au trimestre précédent.

Évolution de l'emploi salarié : en milliers

données CVS en milliers en fin de trimestre

	Évolution sur 3 mois		Évolution depuis fin 2019	Évolution sur un an	Niveau
	2021	2021	2021	2021	2021
	T1	T2	T2	T2	T2
Agriculture	-2,5	2,1	4,0	14,0	319,5
Industrie	5,9	2,9	-48,6	-11,8	3 117,5
dont industrie manufacturière	3,8	1,8	-50,9	-15,6	2 737,9
Construction	30,6	3,1	64,6	65,1	1 500,3
Tertiaire marchand	86,2	252,6	9,5	577,5	12 603,1
intérim (*)	1,2	17,9	-22,7	191,3	765,9
hors intérim	85,0	234,7	32,2	386,2	11 837,2
Tertiaire non marchand	28,3	28,7	115,9	199,0	8 141,7
Ensemble	148,5	289,4	145,4	843,8	25 682,1
Privé	149,8	265,1	85,8	719,5	19 842,4
Fonction publique	-1,3	24,3	59,6	124,3	5 839,7

(*) Les intérimaires sont comptabilisés dans le secteur tertiaire quel que soit le secteur dans lequel ils effectuent leur mission.

Lecture : au deuxième trimestre 2021, les créations nettes d'emploi salarié dans le tertiaire marchand sont de 252 600 par rapport au trimestre précédent.

Champ : France (hors Mayotte).

Sources : Insee, Estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

Évolution de l'emploi salarié : en pourcentage

données CVS en % en fin de trimestre

	Évolution sur 3 mois		Évolution depuis fin 2019	Évolution sur un an
	2021	2021	2021	2021
	T1	T2	T2	T2
Agriculture	-0,8	0,7	1,3	4,6
Industrie	0,2	0,1	-1,5	-0,4
dont industrie manufacturière	0,1	0,1	-1,8	-0,6
Construction	2,1	0,2	4,5	4,5
Tertiaire marchand	0,7	2,0	0,1	4,8
intérim (*)	0,2	2,4	-2,9	33,3
hors intérim	0,7	2,0	0,3	3,4
Tertiaire non marchand	0,3	0,4	1,4	2,5
Ensemble	0,6	1,1	0,6	3,4
Privé	0,8	1,4	0,4	3,8
Fonction publique	0,0	0,4	1,0	2,2

(*) Les intérimaires sont comptabilisés dans le secteur tertiaire quel que soit le secteur dans lequel ils effectuent leur mission.

Champ : France (hors Mayotte).

Sources : Insee, Estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

Evolution de l'emploi salarié par secteur détaillé

données CVS en fin de trimestre

Code Naf rev. 2	Libellé	2021 T2				
		Évolution sur 3 mois		Évolution depuis fin 2019		Niveau
		En milliers	En %	En milliers	En %	En milliers
AZ	Agriculture	2,1	0,7	4,0	1,3	319,5
DE	Énergie, eau, déchets	1,2	0,3	2,3	0,6	379,5
C1	Industrie agroalimentaire	4,7	0,8	10,3	1,7	601,1
C2	Cokéfaction et raffinage	0,0	-0,2	-0,3	-2,9	8,8
C3	Biens d'équipement	-0,3	-0,1	-12,0	-2,9	409,5
C4	Matériels de transport	-2,4	-0,7	-15,4	-4,5	328,9
C5	Autres secteurs industriels	-0,2	0,0	-33,5	-2,4	1389,7
FZ	Construction	3,1	0,2	64,6	4,5	1500,3
GZ	Commerce	44,1	1,4	27,2	0,9	3228,0
HZ	Transport	1,1	0,1	-2,3	-0,2	1422,7
IZ	Hébergement - restauration	118,3	11,7	-19,2	-1,7	1128,0
JZ	Information - communication	14,8	1,8	25,4	3,1	837,2
KZ	Services financiers	2,7	0,3	-2,4	-0,3	880,1
LZ	Services immobiliers	-1,9	-0,7	-2,5	-1,0	248,1
MN	Services aux entreprises	45,0	1,3	0,7	0,0	3557,4
	dont intérim	17,9	2,4	-22,7	-2,9	765,9
OQ	Services non marchands	28,7	0,4	115,9	1,4	8141,7
RU	Services aux ménages	28,6	2,2	-17,4	-1,3	1301,5

(*) Les intérimaires sont comptabilisés dans le secteur tertiaire quel que soit le secteur dans lequel ils effectuent leur mission.

Champ : France (hors Mayotte).

Sources : Insee, Estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

Révisions

Par rapport à l'estimation publiée le 10 juin 2021, l'augmentation de l'emploi salarié (privé et public) au premier trimestre 2021 est rehaussée de 62 400 soit +0,3 point. La révision provient essentiellement des services marchands (+35 900) mais aussi de la construction (+10 800) et des services non marchands (+10 600). Comparativement à l'estimation flash parue le 6 août 2021, la hausse de l'emploi salarié sur le seul champ privé au deuxième trimestre 2021 est accentuée de 25 600 (soit +0,2 point), à +265 100. Cette révision provient principalement du secteur tertiaire marchand.

Révision des estimations d'emploi salarié du premier trimestre et deuxième trimestre 2021

données CVS en milliers en fin de trimestre

	T1 2021		T2 2021	
	Champ tous salariés (estimation du 10/06/2021)		Champ privé seul (estimation flash du 06/08/2021)	
	Nouvelle estimation de l'évolution sur 3 mois	Révision	Nouvelle estimation de l'évolution sur 3 mois	Révision
Agriculture	-2,5	1,1	2,0	0,7
Industrie	5,9	4,0	2,6	-6,6
Construction	30,6	10,8	3,1	-1,4
Tertiaire marchand	86,2	35,9	246,7	32,9
intérim (*)	1,2	-1,2	17,9	0,0
hors intérim	85,0	37,1	228,8	32,9
Tertiaire non marchand	28,3	10,6	10,7	-0,2
Ensemble	148,5	62,4	-	-
Privé	149,8	61,0	265,1	25,6
Fonction publique	-1,3	1,4	-	-

(*) Les intérimaires sont comptabilisés dans le secteur tertiaire quel que soit le secteur dans lequel ils effectuent leur mission.

Champ : France (hors Mayotte)

Sources : Insee, Estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

Pour en savoir plus

Ce numéro d'Informations Rapides de l'Insee est publié en partenariat avec la caisse nationale de l'Urssaf et la Dares. Les Estimations trimestrielles d'emploi salarié sont établies par l'Insee, en appliquant au socle annuel d'emploi les évolutions trimestrielles issues de plusieurs sources mobilisées par la caisse nationale de l'Urssaf, la Dares et l'Insee.

Pour l'emploi salarié privé hors intérim, ces sources sont les déclarations sociales nominatives (DSN), les données de la mutualité sociale agricole (MSA), ainsi que les déclarations sociales des particuliers employeurs ; pour l'emploi intérimaire, les DSN ; pour l'emploi de la fonction publique, les fichiers de paye de l'État ainsi que les bordereaux récapitulatifs de cotisations (BRC) et/ou les DSN. L'introduction progressive à partir de 2016 de la déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) affecte transitoirement les comportements déclaratifs des entreprises. Durant la phase de montée en charge de la DSN, les chaînes de traitement statistique de l'Urssaf, de la Dares et de l'Insee sont adaptées afin de tenir compte de ces changements. Ces modifications sont susceptibles de générer des révisions accrues sur les données.

Depuis la publication du premier trimestre 2021, l'Urssaf a basculé l'ensemble de son système statistique vers la source DSN, générant des révisions sur les niveaux et les évolutions du nombre de postes salariés en série longue. Ces révisions n'ont pas encore été prises en compte dans les séries d'emploi publiées par l'Insee et le seront ultérieurement.

Les résultats sont publiés environ 70 jours après la fin du trimestre. L'Urssaf publie également des estimations en effectifs (postes de travail) sur son propre champ et la Dares des éléments détaillés sur l'emploi intérimaire. La Dares met à disposition des séries d'emploi intérimaire à fréquence mensuelle (<https://dares.travail-emploi.gouv.fr/donnees/emploi-interimaire>). Ces publications sont diffusées le même jour et à la même heure que ce numéro d'Informations Rapides.

Prochaines publications : estimation flash du troisième trimestre 2021 le 5 novembre 2021 à 8h45 et estimation détaillée du troisième trimestre 2021 le 8 décembre 2021 à 7h30.

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : twitter.com/InseeFr